

Décembre 2008

N° 21

A high-contrast, black and white close-up portrait of Germaine Tillion. He is an elderly man with deeply wrinkled skin, looking slightly to the left of the camera with a serious expression. He is wearing a dark suit jacket, a white collared shirt, and a dark tie. The background is dark and out of focus.

**Germaine Tillion
et Louis Massignon**

Association des Amis de Louis Massignon

Édité avec le concours du C. N. L.

SOMMAIRE N°21
Reproduction partielle du n°21

Témoignage de Germaine Tillion sur Louis Massignon	p.4
Entretiens de Daniel Massignon avec Germaine Tillion (30 mars 1998 et 2. juillet 1998).	p.11
Lettres de Louis Massignon à Germaine Tillion (1941-1962)	p.39
Lettres de Louis Massignon concernant la Thèse de Germaine Tillion	p.49
Jean-François Six, Le grand rêve de Charles de Foucauld et Louis Massignon, Albin Michel, février 2008. Recension	p.58

Témoignage de Germaine Tillion sur Louis Massignon

En mémoire du professeur Louis Massignon, homme de science, chrétien mystique, fervent ami de l'Islam...¹

Par ses origines, les expériences de son adolescence, son premier environnement affectif et l'on peut presque dire son tempérament (car il était ombrageux et fier), le jeune Louis Massignon se situait dans une lignée aristocratique d'artistes, d'hommes de science, d'écrivains qui, au début de notre siècle, s'intéressaient peu à la politique et que, par conséquent, dans la seconde moitié de ce même siècle, on classa comme « gens de droite ».

Imprégné par la sensibilité catholique bien avant d'être ébloui par la foi, patriote aussi, au sens le plus traditionnel de ce mot, austère comme certains officiers de l'ancienne armée dont physiquement il garda l'allure jusqu'à sa mort- ce fut à partir de ces points de départ qu'il devint un des chefs de file du grand mouvement de justice qu'on appela «décolonisation».

Ces sortes de vie sont nourries toujours par une méditation. J'entends « méditation » dans un sens qui n'est pas fragmentaire: non pas quelques pensées hétérogènes

¹ Germaine Tillion in « L'Afrique bascule vers l'avenir » ; éditions Tirésias- Michel Reynaud, 1999 p. 9 ; et Le' Seuil, «Combats de guerre et de paix » 2001 et 2007. Des extraits de ce texte ont été donnés dans le Bulletin de l'Association des Amis de Louis Massignon, N° 12, mai 2002

accrochées aux événements mais une pensée profonde et continue qui, comme une source souterraine, nourrit par les racines toute la fructification visible d'une grande destinée. Sa longue marche rencontra le cheminement du père de Foucauld qui, lui aussi, homme d'une caste, officier patriote, chrétien fervent, « inventa », dans l'approfondissement de sa foi, le respect et l'amour fraternel des plus démunis, des plus lointains. Inventions qui dépassent la tolérance passive, cet acquis du XIX^e siècle. Après mes deux premières missions scientifiques dans l'Aurès et dès mon retour à Paris - c'est-à-dire au début de l'année 1938 - je vins, comme il se devait, dans les locaux de la Sorbonne pour voir le professeur Massignon à son séminaire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes. Je lui apportais quelques-uns de mes travaux et il en lut d'abord le titre: Une République du Sud aurésien - nom que j'avais provisoirement choisi par détestation du terme de tribu, dont le petit air ethnographique me semblait, en l'occurrence, inadapté.

Son visage expressif refléta le scandale. Sourcils froncés, l'oeil sévère, il me dit: « Nous ne faisons pas de politique ici... » J'étais moi-même fort loin de songer alors à la politique et je ne pensais nullement classer sous cette rubrique les observations de tout calibre que j'emmagasinais depuis l'année 1934 (donc depuis près de quatre ans) dans une vallée saharienne où ni homme ni femme ne comprenaient un mot de français. Interloquée, je l'ai alors regardé sans répondre. Comprenant sans parole, comme d'habitude, il enchaîna pensivement: « Ah oui, la res publica. » Si je rappelle ce menu fait photographié par ma mémoire, c'est parce qu'il permet de jalonner un de ces longs chemins que parcourent les défricheurs de route, et Louis Massignon fut l'un d'eux. J'ai connu plus tard des hommes qui, le considérant comme leur maître et ayant reçu de lui un message — qu'il avait, lui, lentement et durement arraché à

l'informulé—, s'étonnaient devant moi que trente ans plus tôt, il n'ait pas eu le même point de départ qu'eux-mêmes. C'est là le lot de ceux qui, dans chaque génération, apprennent aux autres à faire un pas vers l'avenir

Entre cette lointaine rencontre et les dernières j'ai beaucoup vu Louis Massignon, à la fois comme un maître et comme un ami - mais tout d'abord deux autres missions scientifiques me ramenèrent dans cette zone du Sud aurésien où, à quatorze heures de cheval des gens qui parlaient le français, je connaissais chaque campement...

Tout cela se passait entre 1934 et 1940, et en ce temps-là ce que l'on nomme l'Événement évoquait préférentiellement l'Europe avec de lourdes ailes gluantes: l'Afrique dormait et l'Amérique regardait... J'étais en Afrique, fort loin de la poste et des radios — mais en 1933 j'avais déjà voyagé dans l'Allemagne de Hitler et cela me rendait attentive.

Il était prévu que ma quatrième mission se terminerait en mai 1940, c'est donc à la fin de mai 1940 et ignorant alors tout de la débâcle que j'ai quitté mon campement, puis l'Algérie, puis revu Paris et ceux que j'y connaissais, notamment mes deux directeurs de thèse, Marcel Mauss et Louis Massignon, qui, l'un et l'autre, sans s'être immédiatement engagés dans ma propre organisation, en suivaient jour par jour avec profonde émotion les terribles péripéties. Louis Massignon, à tous les niveaux de sa personnalité, possédait une présence si intense que les contradictions s'effaçaient, et de cet homme qui était tout esprit on pouvait dire qu'il n'ignorait aucune réalité, car l'ascétisme, le détachement des contingences mondaines, le mépris profond et vrai des choses matérielles coexistaient en lui avec l'intuition la plus aigüe et la plus réaliste. C'était cela, ce courant vivant circulant entre deux pôles contraires, qui rendait son jugement si pénétrant et si sûr. A ce conseiller exceptionnel j'ai eu recours, et tout d'abord pendant

l'Occupation après m'être trouvée (pour la première mais non la dernière fois de ma vie) en présence du versant atroce de l'humanité. Un soir de février 1942, je suis allée le trouver, après avoir appris, de la bouche même du chanoine Tricot, secrétaire du cardinal Baudrillart², qu'il venait de déchirer une demande de grâce signée par le cardinal, « *parce qu'il ne voulait pas user de l'influence du cardinal dans cette affaire* » et « *parce que des gens qui travaillaient contre l'Allemagne ne méritaient pas qu'on les sauve* ». Il avait terminé en me disant: « *Je n'ai pas de temps à perdre même pour des condamnés à mort* », et il avait ri.

A cette même heure, un tribunal militaire allemand prononçait les condamnations à mort de mes sept camarades du Musée de l'Homme. Ils étaient donc encore là, vivants, à quelques pas de nous, au coeur de leur propre impuissante capitale, où plusieurs millions d'habitants respiraient à cette même heure, et où rien n'était tenté pour les sauver- que cette dérisoire démarche auprès d'une ganache qui riait.

J'ai vécu cela, cette douleur insupportable, cette colère impuissante... Et, ce soir-là, j'étais venue partager mon indignation avec Louis Massignon. Une indignation active, car moins de six mois plus tard (en août 1942) ce fut pour moi la prison, les menaces de mort, la déportation, la perte de tout ce à quoi je tenais...

Après 1945, mes perspectives vitales se trouvèrent disloquées: la résistance d'abord, ensuite trois années de captivité dure et un très cruel deuil, puis la disparition à Ravensbrück de ma documentation scientifique et de mes deux thèses et, enfin, la nécessité de sauvegarder une vérité historique sur les crimes nazis qui s'imposait comme une urgence — tout cela rompait mes liens avec l'ethnologie, avec l'Algérie, avec ce que j'aimais. Je revoyais toutefois

² Voir Entretien de Daniel Massignon avec Germaine Tillion , p.

Louis Massignon et, en novembre 1950 - donc quatre ans avant le départ de la guerre algéro-française -, il m'écrivait notamment:

«J'ai été il y a un mois au Sahara (pour me recueillir, une nuit durant, dans le bourg de Tamanrasset, là où mon ami F³. a été tué, laissant une lettre pour moi à côté de lui). J'y ai pensé à vous, à votre vocation. Avez-vous abandonné l'Afrique?»

En grand respect et fidèle pensée, Louis Massignon. »

Par une prescience qui était normale pour ces deux hommes aux vocations parallèles, le père de Foucauld, solitaire du Hoggar, avait en effet adressé à son ami Louis Massignon sa dernière lettre, celle qui fut trouvée près du corps assassiné. Il y disait en substance qu'il fallait choisir le danger... Et il est vrai que le danger est comme une lame: détachant les braves de ce qu'ils ont de peureux, mais tranchant chez les lâches leurs vellétés de courage. Le danger contraint les uns et les autres à choisir une des deux voies, puis les pousse dans le chemin choisi, puis finit par leur barrer toutes les autres routes.

Le 1er novembre 1954, quelques coups de feu furent tirés en Algérie: ils annonçaient beaucoup de bruit et de fureur pendant huit ans - des années cruelles pour tous les gens concernés mais qui, pour Louis Massignon, furent vécues comme un tourment de chaque seconde. son information et sa lucidité ne lui permettaient en effet aucune ignorance et il ne pouvait se désintéresser d'aucune victime, car il se sentait fraternellement solidaire et responsable de tous les coupables des deux bords.

En 1962, dans le dernier mois de sa vie, je l'ai visité plusieurs fois, et je le revois, penché vers moi, me confiant à voix basse comme un secret merveilleux: « *J'attends la*

³ Charles de Foucauld . Voir correspondance de Louis Massignon avec Charles de Foucauld, publiée au Seuil par J.F.Six,

mort... » Mais un autre soir de ce même mois, je le revois aussi, dans le grand fauteuil où il recevait, émacié, transparent, visiblement au bout de ses forces, au bout de sa vie, consumé jusqu'aux cendres, soudain transfiguré et debout, avec une joie lumineuse et jeune dans les yeux car, avant tout le monde, il avait entendu le bruit imperceptible d'une clé frôlant la serrure palière: « *Je reconnais sa clé...* » C'était en effet sa fille Geneviève qui, sans prévenir comme elle le faisait souvent, revenait d'un voyage d'étude en province.

J'ai oublié d'autres paroles, d'autres circonstances, mon propre départ, et je ne me souviens que de cela: ce sursaut de jeune tendresse paternelle, plus forte que l'avidité de la mort, plus forte que l'épuisement d'une existence consumée - mais image des contradictions de ce qu'il faut appeler « une vie donnée ».

**Entretiens de Daniel Massignon avec Germaine Tillion
(30 mars 1998 et 2. juillet 1998).**

Daniel Massignon a enregistré et retranscrit deux interviews avec Germaine Tillion, ce témoin capital de la vie de son père. Il cherchait alors à donner une suite à son article sur « Louis Massignon et la guerre de 1939-1945 » dont la première partie était parue dans le Bulletin de l'Association des Amis de Louis Massignon, N°3, Dec. 1995. Il voulait être en mesure de citer exactement ses paroles d'où l'enregistrement et la transcription.

Bien d'autres sujets furent abordés dans ces conversations à bâtons rompus. Pour faciliter la lecture, nous avons choisi de regrouper les questions et réponses sous deux grands thèmes : la guerre et la résistance, puis l'Algérie (mission dans les Aurès et création des centres sociaux).

Rencontres de Germaine Tillion et de Louis Massignon

D.M.- Comment, avez-vous rencontré mon père?

T- La première fois que j'ai vu votre père c'est à la sortie de l'un de ses cours aux Hautes Etudes, à la Sorbonne.^{4**} [Je me souviens de lui avoir parlé à plusieurs reprises. Cela devait être après mes deux premières missions.

D.M. En quelle année?

G.T.- Ma première mission était en 1934. Il y en a eu deux consécutives. Ce sont des missions internationales de langue et civilisation britannique, dont le siège est à Londres. Je suis restée sur le terrain au moins trois ans, entre 1934 et 1938. En 1938, je reviens pour quelques mois et je repars ensuite pour deux autres missions dont la dernière se termine en juin 1940.

D.M. – J'ai regardé le diaire de mon père, c'est-à-dire les carnets où il notait chaque jour les événements saillants de la

⁴ Carnet de LM: 1/6/38].

journee, entre autres les noms des principales personnes rencontrées. J'ai ainsi vu votre nom en 1938.

G.T.- C'est le moment où je suis revenue à Paris entre ma troisième et ma quatrième mission.

D.M.- Et aussi eu 1939, les 19 et 25 mai.

G.T.- Mai 39 ? Non, cela c'est une erreur. En 1939, j'étais en Afrique, ce n'est sûrement pas en mai 1939... Ce n'est pas possible, car je ne suis rentrée qu'en juin 40. Mais j'ai correspondu avec lui. Je lui ai écrit.

D.M.⁵. Le 19 mai pourrait être la date de réception de votre demande de subvention du CNRS -...

*Je lis enfin dans le diaire de mon père, en 1940 les dates des 4 et 9 novembre 1940 et le 31 décembre 1940, - en 1941, celles des janvier 41, avril 41, octobre 41, novembre 41 - et en 1942, les 25 février et 2 avril **[date demande passage Chargé CNRS: 25 mars].*

G.T.- Tout cela est très probable. Mais je l'ai vu plus souvent⁶

Les années de guerre et de résistance

D.M.- Pendant l'occupation, il nous parlait de vos visites chaque fois, parce que je crois que vous lui parliez de la Résistance et tout ce qui la concernait nous tenait à coeur.

G.T.- Beaucoup, oui. Je lui ai souvent parlé de la résistance et nous en parlions beaucoup et des problèmes aussi que cela posait.

D.M.- Mon père était au courant par Paul Rivet de ce qui se passait au Musée de l'Homme, et il a ainsi été mis au courant par Paul Rivet, je crois dès septembre - octobre 1940....

G.T.- Tout à fait.

⁵ ** [2. Diaire de LM: le 19 "Mlle Tillion" figure après son cours au Collège de France - le 25 mai, "Tillion", après dact.. d'une lettre testimoniale pour le CNRS.

⁶ Mon père ne notait sur son diaire qu'une partie des rencontres, celles dont il voulait se souvenir pour une raison particulière].

D.M.- Paul Rivet n'est-il pas resté à Paris pendant un an avant de partir à Toulouse?

G.T.- Non, attendez, je vais vous dire les dates exactes. Paul Rivet est parti à Toulouse exactement en février 1941..

D.M.- C'est sans doute dès septembre - octobre que Paul Rivet avait fait rencontrer mon père et Vildé.

G.T.- Oui.

D.M.- et aussi Madame Vildé. Madame Vildé lui a écrit une lettre après l'arrestation de son mari. Je ne l'ai pas retrouvée. Peut-être a-t-elle disparu au moment d'une visite de l'Abwehr. La première fois cela fait un choc

G.T.- Evidemment. Ah! Comment se fait-il que l'Abwehr soit venue? A quelle date exactement?

D.M.- Je ne l'ai pas notée; C'était en 1941, pas en 1940. Il lui ont dit nous avons vu votre nom sur des listes et nous sommes venus vous dire de vous tenir tranquille.

T- Très probablement, votre nom a figuré sur la liste des noms des gens auxquels le groupe de résistance voulait envoyer notre Bulletin.

D.M.- En effet, nous avons reçu un Bulletin qui s'appelait Résistance.

G.T.- C'est cela, ils ont fait une liste de gens évidents de l'Université, dans toutes les classes sociales auxquels ils ont adressé le premier Bulletin qui s'appelait *Résistance*. Et, naturellement, votre père y était, tout simplement par la notoriété publique. Les noms de quelques grands professeurs se trouvaient sur la liste des noms de ceux à qui l'on adressait ce bulletin. C'est peut-être aussi le Dr. Rivet qui a donné le nom et l'adresse de votre père.

D.M.- Oui, c'est normal et nous avons été par la suite sur pas mal d'autres listes. Ces gens de l'Abwehr nous ont dit qu'ils avaient pour le moment l'instruction de ménager les grands intellectuels français, cet ordre venant sans doute de l'Ambassadeur du Reich à Paris (Otto Abetz), à condition

qu'ils se tiennent tranquilles. Ils se sont mis à fouiller son bureau et ont trouvé une édition Allemande de Mein Kampf en caractères gothiques. Là, ils se sont mis en colère en disant, "Nous pourrions vous arrêter pour cela: en tant que Français, vous n'avez pas le droit de posséder cette édition. Vous avez droit à une édition en français", qui est une édition abrégée. Mon père avait les deux et l'on voyait très bien ce qui avait été coupé : c'était ce qui concernait la France. Il leur a répondu "Je suis professeur de sociologie et j'ai l'habitude de travailler sur les documents originaux". A la suite de cette visite, nous n'avons plus conservé les journaux clandestins reçus que temps de les faire circuler avec sécurité.

G.T.- Bien entendu

D.M.- Comment a été trouvé le nom de Résistance donné à ce bulletin du groupe du Musée de l'Homme?

G.T.- C'est Yvonne Oddon, l'une des ethnologues du groupe du Musée de l'Homme qui en a eu l'idée. Elle était protestante et se souvenait qu'au XVIIe siècle après la révocation de l'Edit de Nantes, des femmes protestantes avaient gravé ce mot de "Résistance" sur le mur de la tour où elles étaient retenues prisonnières. La tour existe encore quelque part dans le Sud de la France, elle est devenue lieu de pèlerinage pour les protestants.

D.M.- Connaissez-vous Bourdet?

G.T. - J'ai été arrêtée en août 1942....

D.M.- Nous recevions d'autres petits journaux clandestins dès le premiers mois de l'occupation, par exemple "La France continue" édité par Paul Petit, nourri d'attaques contre Pétain, tirées des Mémoires de Raymond Poincaré et de Foch: avez-vous connu Paul Petit?

G.T.- Non. Ou alors je ne m'en souviens pas.

D.M.- C'était un diplomate du Quai d'Orsay, ami de Paul Claudel et de mon père. Il avait aussi écrit en décembre 1940

une lettre ouverte d'une rare violence au Cardinal Baudrillart. C'était une protestation publique indignée contre un article paru dans le périodique nazi La Gerbe et signé par le Cardinal où, entre autres éloges de Pétain, le "don de sa personne" par le Maréchal était comparé au sacrifice du Christ au Calvaire et où, en conclusion, les Français étaient fermement engagés à collaborer avec l'occupant.

G.T. Ah! Mais oui. J'ai quelque chose que, peut-être, l'ai-je donné à votre père. J'ai écrit un article dans la *Revue de la Deuxième guerre mondiale*. Je vais vous le chercher, vous me rendrez un grand service en me renvoyant une photocopie. Dans cet article que j'ai écrit, ne l'oubliez pas, il y a quarante ans (entre 45 et 54), à une période où j'avais la mémoire beaucoup plus fraîche que maintenant. Là, je dis très brièvement les gens que j'ai connus en- dehors de mon groupe de résistance, pour montrer que, dans cette période-là, qui est la période 40, tous les embryons de résistance qui étaient en train de se former, passaient leur temps à se greffer les uns sur les autres.

D.M.- Mon père en connaissait plusieurs et on utilisait leurs systèmes de passage pour faire passer des gens de zone Nord en zone Sud, des israélites surtout, mais aussi d'autres personnes.

G.T.- Bien entendu. [Elle sort pour aller chercher l'article]

G.T. - Revenons à Baudrillart. Quand nous avons su Vildé et nos camarades condamnés à mort ** [le 17 février 1942), j'ai cherché comment essayer de les sauver. Et nous avons pensé, naïvement, ma mère et moi, que l'on pouvait essayer de faire demander leur grâce par des neutres et nous avons cherché qui nous pourrions trouver pour obtenir au moins qu'on ne les fusille pas. Ma mère a pensé qu'un prêtre était moins compromettant qu'un collaborateurs civil, qu'on pouvait à la rigueur passer par un prêtre,; c'était moins scandaleux, et surtout un Cardinal, comme Baudrillart.

C'est à ce moment-là que par l'intermédiaire de mon amie Jeanne Laurent (?), je suis entrée en communication avec un de ses amis qui était secrétaire à l'Institut Catholique, Germain Brouillard. C'est lui qui m'a introduite auprès de Mademoiselle de Wisme, qui était, disait-on, la nièce du Cardinal et elle habitait avec le Cardinal Baudrillard. J'ai vu Mademoiselle de Wisme et je suis arrivée à l'attendrir. Elle m'a dit : « *Je ferai signer la lettre par le Cardinal* ». Cette lettre était une demande de grâce pour les condamnés à mort du Musée de l'Homme.

J'ai voulu savoir ensuite si cette demande était vraiment partie; Le jour où je suis venue pour me renseigner à l'Institut Catholique, j'ai croisé Germain Brouillard. Il m'a dit : *Mlle de Wisme a eu une syncope, elle a été emmenée à l'hôpital et c'est le chanoine Tricot qui la remplace auprès du Cardinal. Le chanoine Tricot, c'est à la porte en face. Il y avait donc un escalier, au premier étage une porte avec toute sorte de décors honorifiques, celle du Cardinal et de l'autre côté, il y avait une toute petite porte, très modeste, qui était l'antre de Tricot; J'ai été frapper à la porte de l'antre de Tricot. Il ne m'a pas fait entrer, mais il m'a fait marcher à côté de lui dans le jardin et dans la rue d'Assas. C'est dans la rue que la conversation a eu lieu et qu'il m'a dit textuellement: "Je ne veux pas utiliser l'influence du Cardinal dans cette affaire. Ces gens-là n'ont que ce qu'ils méritent"* Alors, pour essayer de l'attendrir, je lui ai dit: *"Il y a des religieuses qui prient pour cette grâce."* Alors il a eu un geste comme cela, *" Ces vieilles, elles ont bien tort de prier!"* et il a ri, et dit *"J'ai déchiré la lettre du Cardinal"*

D.M.- Qu'est devenu ce chanoine Tricot? J'espère qu'il a été jugé à la Libération.

G.T. - Quand je suis rentrée de captivité, l'une des premières choses que j'ai faites, cela a été de me renseigner sur ce qu'était devenu Tricot. J'ai donc porté plainte pour

avoir déchiré, en février 1942, une demande de grâce. J'ai vu à ce moment-là quelqu'un de la police française qui m'a dit: *"Déchirer une demande de grâce, cela n'existe pas comme délit, mais rassurez- vous, le chanoine Tricot en plus a encouragé des jeunes gens à s'engager dans l'armée allemande pour combattre sur le front russe. Et, à cause de cela, il est recherché". Mais il avait disparu ».*

J'ai ensuite été des années sans savoir ce qu'était devenu Tricot. Et un jour où j'étais en Tunisie et malade, j'ai lu *Le Monde*; et dans ce journal, c'était donc pendant la guerre d'Algérie, il y avait un article sur une organisation religieuse, *l'Opus Coenaculi*. Cette organisation avait comme directeur Mgr Bosch, qui avait pris comme adjoint le chanoine Tricot...

D.M.- Qui vivait des jours heureux à Rome

G.T.- Qui vivait des jours heureux à Rome, protégé par Pie XII, comme adjoint de Mgr Bosch, lequel avait les bonnes grâces d'une soeur Allemande qui maternait le Pape (j'ai là un livre où elle a fait ses confidences à un journaliste Américain). Elle n'a pas veillé sur Tricot mais a introduit le Bosch en question, qui était l'abbé Bosch et est devenu Monsignor grâce à la protection de soeur Pasqualina.

A partir de 43, il n'y a plus aucune discrimination dans la police allemande. Tout le monde était en vrac dans les camps et, au fond, tout le monde est condamné à y mourir, en vrac.

D.M. - Je me souviens que mon père avait fait mention de votre visite où vous lui avez parlé de Baudrillart. Et il disait « que peut-on faire de Baudrillart, on ne peut rien espérer de lui. Tricot est coupable, mais Baudrillart n'avait pas signé.

G.T. - Il avait signé. La demande était signée.

D.M.- Ah! Alors cela...

T - Il est vrai qu'il était à ce moment-la assez gâteux et c'est sa niece, Mlle de Wisme, qui avait tapé la lettre et qui l'avait fait signer à son oncle. Et qui a dit à Germain

Brouillard, qui était donc à l'Institut catholique, en ces propres termes: le Cardinal a signié, la lettre est faite

[voir transcription]

D.M.- En remontant un petit peu avant, vous rencontriez souvent mon père entre 40 et 42 pour votre travail.

G.T.- Mais pas uniquement pour mon travail.

D.M.- Justement, vous parliez de résistance

G.T.- Et de questions morales. Ainsi dans le cas de Tricot, j'appelle cela plutôt une question morale qu'une question de résistance.

D.M.- Je comprends. Pouvez-vous donner un exemple des questions que vous discutiez, que vous exposiez avec lui ? Moi, je me souviens qu'il m'avait parlé de conversations confiantes.

G.T.- Nous parlions amicalement, très amicalement. Il me parlait beaucoup de sa famille, en particulier de ses enfants, de sa femme, de sa famille Et moi je lui parlais d'une façon confiante aussi, amicale et confiante, ouverte et confiante.

D.M. - Et même de ce que vous faisiez dans la résistance et des problèmes que cela posait, il y en a eu de temps en temps?

G.T. - Pas vraiment pour moi. Je ne me rappelle pas avoir eu de problèmes. En tous cas pas de problèmes moraux. Je me souviens quand même d'une visite où votre père me disait: quelle douleur pour un chrétien de mentir! Et, alors je disais: *mentir à la Gestapo, ce n'est pas un mensonge !* Et il éclaté de rire. Il disait: *» il faut être pur comme la colombe, mais prudent comme le serpent »*. Et j'avais continué. Et il avait beaucoup ri.

- un silence -

G.T. - Vous m'aviez parlé de Jean de Pange

D.M. Jean de Pange, dans l'année 40-41, mon père avait essayé de sauver des gens par Jean de Pange qui pourrait être écouté, parce qu'il était apparenté aux Habsbourg, que

respectait alors Hitler. Mon père connaissait Jean de Pange depuis plusieurs années, était informé par lui de l'évolution des mentalités en Autriche (avant l'Anschluss) et en Allemagne. Messenger de mon père auprès de Otto de Habsbourg, il l'avait persuadé (avec succès) de renoncer à un projet de vente avant-Guerre du couvent des Bénédictines de la rue Monsieur, qui avaient demandé l'aide de mon père. Ce couvent, dédié à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette, occupait un terrain appartenant logiquement par moitié aux Habsbourg et à la famille royale française. A l'arrivée des nazis, en cherchant à dépanner des gens à la demande de mon père et aussi pour son compte, Jean de Pange a fini par être arrêté début 1941 par l'Abwehr. Après quelques mois passés en prison avec un contingent de détenus destinés à satisfaire aux besoins d'exécutions par représailles (il a dû préparer à la mort, à l'aube, un co-détenu désespéré, coupable d'avoir enterré son fusil de chasse et dénoncé par sa femme, récit inoubliable), Otto de Habsbourg a réussi à le faire libérer.

D.M.- Qu'est-ce qu'est devenue Mme Vildé et les anciens qui ont survécu?

G.T.- Mme Vildé était très souffrante et elle est morte. J'ai eu un coup de téléphone de sa soeur la semaine dernière. Elle a été interviewée à propos d'une émission qui a eu lieu sur F3 sur Vildé. Il a d'abord été question du livre que Vildé a écrit en prison.

D.M.- Mon père a essayé de le faire libérer à cause de son oeuvre scientifique.

G.T.- Il n'y avait aucune chance. J'avais organisé une évasion à Fresnes C'est pour cela que j'avais été arrêtée

D.M...- de Vildé?

G.T.- Non, d'autres condamnés à mort. Justement, comme je n'avais pas pu faire évader Vildé et ses amis, j'ai voulu en

faire évader une deuxième série, qui était les deux frères de Vornécourt. Cela a échoué parce qu'il y a eu un traître, qui m'a vendue, Alesch.

D.M.- Ce prêtre qui se croyait prêtre.

G.T.- Il l'était.

D.M.- Ce n'est donc pas dans le cadre du Musée de l'Homme que vous avez été arrêtée.

G.T.- Aucun rapport. Les Allemands n'ont même pas su que j'étais en relation avec l'Homme.

D.M.- Je ne savais pas pourquoi vous aviez été arrêtée.

L'Algérie et la mission de Germaine Tillion dans les Aurès en 1954

D.M. - J'en viens maintenant à un second point: la guerre d'Algérie. Je me souviens que mon père m'a dit un jour qu'il avait été appelé par Soustelle à Alger, parce que Soustelle, attaqué dans la presse par des intellectuels, avait demandé qu'un intellectuel vienne le voir pour se rendre compte sur place de ce qui se passait réellement. Mon père homme de terrain, avait accepté car il respectait l'ethnologue Soustelle, qui avait une étude remarquable des Lacandons. Soustelle lui a ouvert tous ses dossiers. Mon père a réussi à faire libérer deux ou trois personnes et lui a dit: Accepteriez-vous de faire un effort pour arrêter cette guerre ? Soustelle lui a répondu "Je ne demande pas mieux". De retour en France, mon père a demandé à Vincent Monteil, qui venait de réussir une opération de ce genre avec les fellagha tunisiens, qui avaient déposé les armes dans l'honneur, de venir à Alger et Soustelle l'a envoyé en Kabylie. Mon père m'a dit qu'il avait pensé à vous pour les Aurès.

G.T.- Nous avons dû nous rencontrer à Alger. Je vais vous dire exactement comment cela s'est passé.

Je suis donc rentrée en France à la fin d'octobre 1954. A mon retour, j'ai trouvé une lettre, un télégramme, et un pneumatique de votre père, les trois à la fois, en me disant qu'il voulait me voir immédiatement parce qu'on avait imprimé dans la presse française que les Aurès allaient être bombardés par les militaires français. Et il voulait demander une mission pour moi pour que j'aie sur place et que je sois témoin pour les populations civiles. Et il m'a donné rendez-vous chez le Ministre de l'Intérieur, Mitterrand, à telle heure, à la porte du Ministre. Le jour en question, sage comme une image, je suis venue à l'heure précise devant la porte. Et là, j'ai trouvé votre père qui m'a dit "Vous comprenez..." d'ailleurs à tue-tête, sans baisser la voix, "Vous comprenez, Mitterrand ne peut rien me refuser, parce que, s'il est Ministre, c'est grâce à nous,

D.M.- nous?

G.T.- Nous, c'est-à-dire mon groupe qui l'a obligé à démissionner au moment où l'on a révoqué le Roi du Maroc.

D.M. - Oui, c'est vrai. Ce groupe était France-Maghreb.

G.T.- Et ce groupe a obligé Mitterrand à démissionner .

D.M.- Et il ne voulait pas...

G.T. - Et il ne voulait pas, il a fallu faire beaucoup pression sur lui pour qu'il y arrive. Et c'est grâce à cette démission [du ministre Laniel) qu'il se trouvait dans le Ministère de Mendès France. Donc, disait votre père, à tue-tête devant la porte du Ministre, "Sans nous, il ne serait pas Ministre!"

D.M.- Je me souviens de lui avoir ouvert la porte rue Monsieur quand il venait assister aux réunions -de France-Maghreb.

G.T.- Nous sommes entrés ensemble dans le bureau de Mitterrand. Et là, votre père a dit péremptoirement; *Il faut donner une mission à Germaine Tillion, ici présente, pour qu'elle aille vérifier que l'on ne maltraite pas les populations*

civiles. C'était dans la première semaine de novembre 1954, dans la semaine qui a suivi le début de l'insurrection.

Je suis donc partie en Algérie en novembre 1954. J'ai été pendant deux ou trois mois dans l'Aurès, qu'on n'a pas bombardé et, constatant que la population était fort tranquille, sauf tout de même l'attentat où il y avait eu la mort de ce jeune instituteur, qui était un drame. Mais d'après ce que m'ont raconté les gens qui étaient les témoins les plus directs, je ne vais pas vous raconter l'affaire en détails

D.M.- Je me souviens très bien de l'affaire mais je ne savais pas que c'était un accident. Ont-ils cru qu'il y avait des troupes françaises qui arrivaient?

G.T. - En réalité, ce n'est pas comme cela que cela s'est passé exactement. Finalement, autant le raconter en détail. Moi, je n'y étais pas. Cela a commencé le 1er novembre. Les quelques membres du FLN qui étaient là ont voulu faire un acte: il y en a qui ont tiré sur des soldats et il y a eu un petit groupe de FLN qui a arrêté la diligence qui fonctionnait entre Biskra et Arris. Il y avait dans ce car un couple de jeunes instituteurs débutants et un caïd. Quand ils ont arrêté la voiture et fait descendre les passagers, ils n'ont pas su qu'en faire et ils leur ont dit de remonter dedans. C'était pour faire un acte, je le suppose puisque je n'y étais pas. Mais avant de remonter, le caïd a voulu montrer qu'il était quelqu'un d'important et il aurait sorti une arme, d'après ce qu'on dit les FLN. Est-ce vrai ou n'est-ce pas vrai ?. Un des jeunes maquisards a envoyé une giclée de balles, tuant le caïd et blessant grièvement l'instituteur et aussi blessé la jeune femme. Ensuite, tout penauds, ils sont partis, en les laissant par terre. Quelqu'un est allé prévenir Arris et les gens d'Arris sont venus et ont ramené les corps, le jeune instituteur mourant et le caïd mort. L'instituteur est mort pendant le trajet. L'institutrice a survécu.

D.M.- Et vous êtes arrivée quelques jours après.

G.T.- Alors toute la presse s'est enflammée, il y a eu une insurrection en Algérie, on a annoncé qu'il y avait eu une répression. Et c'est à la suite de cette annonce de répression que votre père s'est inquiété pour le sort de la population civile, - en quoi il avait raison, d'ailleurs - et qu'il a demandé une mission pour moi à Mitterrand pour veiller à la sécurité de la population civile.

Je suis donc allée dans l'Aurès à la fin de novembre 54. J'y suis restée deux ou trois mois. Et c'est pendant cette mission que j'ai constaté l'énorme dégradation du niveau de vie des Algériens. J'ai écrit à ce moment-là un livre que vous avez certainement car je l'ai donné à votre père qui s'est appelé *L'Algérie en 1954* et un autre qui, d'ailleurs a été réédité avec un autre titre....

D.M.-« *Les ennemis complémentaires* » Celui-là je l'ai encore, l'autre mon père a dû le prêter

T- *L'Algérie en 1954* a été réédité sous le titre *l'Afrique bascule vers l'avenir*. Dans ce livre, j'ai surtout parlé de la pauvreté des familles Algériennes. J'ai essayé d'exposer les motifs de cet énorme appauvrissement de la population, du fait évidemment que la population doublait à chaque génération. Et comme on ne faisait rien pour donner les moyens de subsistance à cet excédent de population annuel ils étaient obligés de partir. Quand une population double, il faut doubler ses ressources, ou alors, il faut s'attendre à ce que cette population se misérabilise de jour en jour. Je suis rentrée à Alger et j'ai été voir Soustelle qui, entre temps, était devenu gouverneur et ministre. Je n'avais pas vu Soustelle depuis 1934.

D.M.- *Ensuite, il n'était pas en France.*

G.T.- ni moi non plus. Je ne l'avais pas vu depuis 20 ans. Nous avons eu plusieurs conversations, il m'a fait rencontrer ses principaux collaborateurs, puis m'a demandé de

m'occuper de l'enseignement en Algérie. Je lui ai dit: "je dépends du CNRS, j'ai besoin de son accord".

D.M.- Et le CNRS vous a "détachée"...

G.T.- Non. Le CNRS m'a "mise à disposition" et il paraît qu'il y a une nuance : mon indépendance, je n'ai jamais dépendu du gouvernement de l'Algérie.

Création des Centres Sociaux

D.M.- Une autre période m'intéresse, c'est l'Algérie.

G.T.- Oui, justement

D.M.- Vous m'avez raconté comment mon père avait forcé la porte de Mitterrand le jour où il lui a demandé de vous faire un ordre de mission pour l'Algérie.

G.T. - Oui, absolument.

D.M.- C'était un moment où il n'y avait pas encore Soustelle en Algérie.

G.T. - Il n'y avait pas encore Soustelle, non.

D.M. - Et comment les choses se sont-elles emmanchées avec Soustelle?

G.T.- Je ne l'ai pas su. Je sais quand votre père a vu Soustelle, mais en dehors de moi.

D.M.- Je me souviens qu'il avait demandé à Soustelle de prendre conseil de vous pour ce qui concerne les Aurès.

G.T.- Tout-à-fait: j'étais au cabinet de Soustelle et je

- Thé et chausson aux pommes un peu brûlé -

D.M. - Vous appelez cela des Centres sociaux. - pause - Il y a une histoire que mon père nous a racontée, qui est en discordance avec les souvenirs que Vincent Monteil, qui était aussi au cabinet de Soustelle, a publiés. Il s'agissait d'une tentative de négociation où des notables des Aurès et de Kabylie auraient été reçus par Soustelle, qui leur avait donné un sauf-conduit. Mais ils auraient été arrêtés à la sortie. Vous en souvenez-vous?

G.T.- Non. je dois vous dire que je n'ai jamais su; Je n'ai pas du tout été au courant de négociations, sauf une fois. La seule chose que j'ai sue, c'était tout au début. Je m'en souviens très très bien. Je suis donc, à cause de votre père, et grâce à votre père, partie en novembre- décembre 54 en Algérie,

D.M.- J'ai la date sur le carnet de mon père.

G.T.- Moi aussi . j'ai le télégramme de votre père et sa lettre et son pneumatique, je les ai là, je vais vous les montrer d'ailleurs. J'ai été enquêter en nov-déc.54. Je vais à Alger et pendant le mois de décembre et le mois de janvier, je me promène dans l'Aurès où je rencontre mes vieux amis qui sont pour moi des amis de 20 ans, des paysans de l'Aurès, très proches, au fond, des rebelles. Je vais à Alger et, immédiatement, Soustelle me demande de m'occuper de l'enseignement, de faire quelque chose d'itinérant, comme cela se passe au Mexique. Il me donne un dossier, qui est le dossier du Mexique

D.M.- Son dossier pour les Lacandons.

G.T. - Voilà. Je regarde le dossier et je dis à Soustelle: *c'est absolument inefficace pour un pays comme l'Algérie, il faut quelque chose de beaucoup plus actif et local.* Alors, il dit, *faites moi un projet* et je lui présente le projet qui est celui des Centres sociaux, qui était de donner une instruction primaire à la totalité des enfants en Algérie, filles et garçons, qui à ce moment-là n'en avaient pas....

D.M.- et les filles n'avaient pas grand chose.

G.T.- Si on avait eu à ce moment-là une instruction primaire normale pour filles et garçons, il y aurait eu une natalité des pays développés et non de pays sous-développé. A l'heure actuelle, on est près de 30 millions en Algérie. C'est à ce moment là que quelqu'un qui était directeur du cabinet de Soustelle me demande d'aller dans l'Aurès et de tenter une négociation avec les chefs de la révolte de l'Aurès.

Alors, je vais donc dans l'Aurès sans ordres spéciaux de Soustelle, je fais une petite enquête et je reviens en disant: *c'est pas possible de le faire dans ces conditions*. Il faut un ordre du gouvernement. Et c'est tout.

D.M.- Et l'ordre n'est jamais venu.

G.T.- Il n'est pas venu du tout, et je ne suis pas retournée pour m'occuper des négociations. Et c'est la seule fois où j'ai essayé. Je n'ai pas suivi du tout,....

J'ai créé à ce moment-là les "Centres Sociaux" qui avaient pour but de lutter contre la misère algérienne. C'était cela mon objectif: permettre aux Algériens de survivre malgré, ou avec, l'accroissement de leur population.

D.M.- Sans nécessairement leur trouver du travail?

G.T.- Ah si! Les Centres Sociaux devaient leur donner la possibilité de trouver du travail, c'est-à-dire de l'instruction...Il y aurait beaucoup à dire, c'est un grand boulot. Je l'ai écrit. Et ensuite, j'ai correspondu avec votre père et il m'a naturellement *reçue* à mon retour.

D.M.- Je ne connais pas les dates de vos rencontres après 1950, il faudrait dépouiller ses carnets, écrits d'une écriture minuscule, difficile à déchiffrer.

Je prends congé en la remerciant. Elle me montre quelque chose, je réenregistre.

D.M. - C'était qui?

G.T. - Votre mère. Elle m'avait demandé d'aller avec votre père à une manifestation à Paris

D.M. C'était pendant la guerre d'Algérie?

G.T. pendant la guerre d'Algérie

D.M. Je ne savais pas que vous étiez avec lui. Un sit-in?

G.T. c'est cela

D.M. sur les Champs Elysées?

T- Je ne souviens pas....

D- Et cet effroyable massacre dont on parle à peine. Il y eu des manifestants qui ont été jetés à la Seine par la police une nuit. Certains disent, même des femmes et des enfants.

G.T.- Non, il n'y a pas eu de femmes et d'enfants. C'est Faux. Il y a eu des hommes, c'est bien assez comme cela.

D.M.- Mon père est allé avec quelques amis chercher lescadavres à la morgue. Il en a trouvé. Et ils se sont demandés si certains n'ava pas été rejetés à la Seine après avoir été repêchés: il en a trouvé. Avec ses amis, il voulait que ces morts aient une sépulture décente après un passage par la mosquée.

G.T.- Combien? avec quels amis?

D.M.- Je n'ai jamais su combien. Je crois que ce jour-là, il était avec les gens de Lanza del Vasto, qu'il voulait maintenir dans la non-violence et avec quelques autres, dont Mandouze, le Père Régamey,....,

G.T.- A propos de Lanza del Vasto, je me souviens d'un mot qui sur le moment, m'avait presque paru drôle. Lanza del Vasto, je le vois encore. Donc, me voilà avec votre père et Lanza del Vasto, habillé d'une robe romaine. Quand les agents de police sont arrivés, ils ont refoulé la foule ils ont attrapé le pauvre Lanza del Vasto par les épaules et par les pieds et ils l'ont lancé assez rudement dans le car de police en disant "Eh! toi, Jésus, tu vas voir ce que tu vas prendre!" je dois reconnaître que personnellement, malgré la situation qui était plutôt sombre, je n'ai pas pu m'empêcher de rire. [Elle rit joyeusement]. Le fait d'appeler Jésus ce pauvre Lanza del Vasto m'avait paru comique.

D;- Comment ont tourné vos Centres sociaux ? Vous étiez encore en Algérie après le départ de Soustelle?

G.T.- Non. Je ne suis pas restée en Algérie, je suis rentrée à Paris. Je suis partie du même coup. J'étais détachée au cabinet de Soustelle. Mais je suis restée quand même dans le

pays pendant à peu près un mois. - L'avenir des Centres sociaux: ils pouvaient scolariser la totalité des enfants algériens; Ils se sont développés ensuite énormément après mon départ. J'ai passé l'année 55 à Alger où je suis partie en février 56. Les Centres sociaux se sont développés jusqu'en 1962, énormément développés et très bien vus de la population algérienne, très bien acceptés par l'ensemble des musulmans.

D.M. - Ils étaient animés par des Musulmans algériens ou des Français?

G.T.- Ils étaient animés par beaucoup de Français et beaucoup de Musulmans, c'est-à-dire des gens qualifiés, uniquement des instituteurs et des gens ayant une bonne formation de maîtres. Ils étaient donc des enseignants de toutes origines et j'avais recruté personnellement les chefs des Centres sociaux avec la consigne de ne faire aucune politique et aucune propagande dans aucune direction. On était là pour enseigner uniquement. Et avec beaucoup de respect pour les langues locales, c'est-à-dire aussi bien le kabyle que le chaouia, ou l'arabe à plus forte raison. Mais dans les langues en question, il y avait, par exemple, des spectacles organisés avec des acteurs du pays. Et c'était très, très bien vu par le pays

Mais en 1962 tous les nouveaux ministres algériens ont voulu avoir les Centres sociaux dans leur ministère. Le plus débrouillard de tous était Bouteflika qui était à ce moment-là ministre de la Jeunesse et des Sports. Les Centres sociaux ont été avalés par la Jeunesse et les Sports Algériens et, évidemment, ils perdaient toute leur signification.

D.M. - la Jeunesse et les Sports auraient pu être avalés par les Centres sociaux,...

G.T.- Malheureusement, cela s'est fait en sens inverse.

D.M.- Donc ce n'est pas Boumédiène, c'est Bouteflika qui y a mis un terme.

G.T.- Non, il les a très exactement digérés, il a avalé les locaux, il a avalé le personnel. mais ils ont du enseigner autre chose.

D.M.- Quoi?

G.T.- Je ne m'en suis plus occupée. Aucun de nous ne l'a su. Il y avait énormément de personnel musulman dans nos cadres et ce personnel est resté dans les Centres sociaux, avec un autre nom et d'autres attributions. En tous cas, je ne le sais pas.

D.M.- En somme c'était le respect de la personnalité des populations, parfaitement compatibles avec l'unité politique

G.T.- C'était compatible avec n'importe quelle solution. C'était ce que je voulais, que la population algérienne choisisse elle-même son gouvernement et qu'elle soit, en tous cas en position,... Etant donnée la démographie algérienne, il fallait qu'une grande partie de la population des campagnes devienne citadine, que cette population qui allait devenir citadine, le devienne dans des conditions qui ne soient pas des conditions de clochardisation. Voilà quel était mon objectif. Former la jeunesse algérienne qui allait devenir citadine à devenir une jeunesse productive et nourrie de sa production et pas une bande de mendiants.

D.M.- On devrait peut-être reprendre cette formule en France

T;- Vous l'avez dit.

D.M.- Mon père avait remarqué dès 1929, avec l'arrivée des ouvriers chleuhs et kabyles avec des contrats de travail (ce n'étaient pas des chômeurs), que "le problème colonial était transporté en France".

G.T.- Exactement.

D.M.- Il faudrait, et cela serait encore plus utile maintenant, appliquer ce genre de méthode. Il n'y a pas moyen de le faire?

G.T.- C'est très coûteux. Ne l'oubliez pas, c'est tout de même très coûteux.

D.M.- Avec ce que nous dépensons en assistance.

G.T.- C'est évident. En tous cas, ne croyez pas qu'il y ait un autre procédé. On peut faire cela et on ne peut rien faire d'autre.

D.M.- Il faut responsabiliser les gens.

G.T.- Donc les instruire. D'abord les instruire. En tous cas, c'est ce que je crois. C'est tout-à fait ma conviction.

D.M. Avez-vous suivi les efforts de mon père avec la Commission de Sauvegarde des Droits et des Libertés de Maître Maurice Garçon. Ils sont arrivés à faire libérer une trentaine de détenus qui avaient été torturés par les paras, à condition l'on n'en parle pas dans la presse. Ils se sont dit: "si l'on se tait, la Commission aura servi à quelque chose, si l'on parle, on risque de faire tuer ceux que l'on veut sauver. Ils ont préféré la vie.

G.T.- J'ai dû être au courant.

D.M.- Vous connaissez Nelly Forget?

G.T. - Et comment!

D.M.- Elle doit sa vie à cela. Du moins, elle l'a pensé puisqu'elle est venue en remercier mon père devant ma mère et moi.

G.T.- Je la vois régulièrement. Elle me téléphone une fois par semaine. Elle était quelqu'un d'important dans mes Centres sociaux.

D.M.- Elle était dans les Centres sociaux. C'est pourquoi les paras la poursuivaient.

G.T.- Elle a été arrêtée dans le cadre des Centres sociaux. Et c'est la raison pour laquelle, quand je suis partie à Alger avec la Commission David Rousset, j'ai pu aller directement à la prison pour réceptionner tout le groupe des centres sociaux qui était acquitté et qui a été libéré.

D.M.- Elle n'a pas été reprise.

G.T.- Non, pas du tout. ils ont été tous libérés et j'étais. à la sortie de la prison avec la Commission David Rousset

D.M.- La Commission David Rousset et la Commission Maurice Garçon ne faisaient peut être qu'une.

G.T.- Peut être. Mais je ne pense pas que votre père ait connu David Rousset.

D.M.- Je crois que si.

G.T.- Ah J'ai écrit une petite note quand David Rousset est mort en janvier dernier. je le connaissais bien, je connaissais sa femme

D.M.- Pourtant, mon père a joué un rôle, sinon pourquoi Nelly serait-elle venue le remercier?

G.T.- Votre père s'est beaucoup inquiété pour elle et il a aussi été mis au courant par moi. Je l'avais informé de l'arrestation des gens des Centres sociaux.

D.M.- Est-ce que la musulmane Chekika Moslim était aussi des Centres sociaux?

G.T.- Tout à fait.

D.M.- Elles sont venues toutes les deux ensemble remercier mon père

G.T. - Eh bien, elles ont été toutes les deux agents des Centres sociaux, membres de l'Education Nationale française. Elles ont été toutes les deux arrêtées par les paras et toutes les deux passées à l'électricité. Et j'en ai informé moi-même votre père et votre père a du agir de son côté pendant que moi j'agissais du mien.

A propos de Vincent Monteil

c'est uniquement Monteil qui a suivi les tentatives de négociations qui ont été faites ensuite.

D.M.- Et qui ont échoué. Lui c'est plutôt les kabyles qu'il avait contactés. Il connaissait Ben Belaïd Mostéfa qui avait été un moment le patron de la révolte kabyle.

G.T. - Ben Belaïd? (un temps). - Non, Ben Boulaïd était un chaouia

D;- Etait un chaouia ! Il venait des Aurès?

G.T. - Oui il venait des Aurès.

D.M.- Oui, c'est cela, c'est typiquement de Monteil, il tire les choses à lui. Ce n'était donc pas un kabyle.

G.T. - Ben Boulaïd était un chaouia!

D.M. - Dans le livre, *le linceul de feu*, que Monteil a écrit sur mon père...

G.T.- Oui, bien sûr

D.M.- Cela vous paraît exact, ce qu'il dit? Il me paraît souvent excessif, voire décentré. Moi, il me gêne parfois énormément.

G.T.- Le livre de Monteil ? Il me gêne aussi.

D.M.- Quand un historien relate des faits d'une façon que l'on sait fausse, il n'est pas facile de se fier à lui sans hésiter. - Or, il y a des choses que je ne puis accepter, que je ne pourrais pas laisser passer. Quand il dit pour le Centenaire de la naissance (1883) de Louis Massignon qu'il n'a pas été invité, c'est faux. Le Président François de Laboulaye l'a convié en septembre 1982 à rejoindre les membres du comité d'organisation au téléphone et je tenais l'écouteur. Monteil a exigé que l'Archevêque de Paris soit exclu du Comité d'Honneur des cérémonies du Centenaire "Il faudrait savoir s'il est juif ou chrétien"...

G.T.- Et qu'est-ce que cela pouvait bien lui faire?,

*D.M.- Nous avons donc commencé à travailler sans lui. Plus tard, je suis revenu à la charge au printemps 1983 en lui demandant son accord à une modification, à son avantage, du contrat de réédition par le Seuil du recueil **Parole Donnée**, l'attribution de 3% des droits d'auteur...*

G.T.- A qui?

D.M.- à Monteil.

G.T.- Pourquoi?

D.M.- Pour la préface de mon père à la première édition Julliard: je venais de retrouver ce vieux contrat dans les papiers de mon père, qui lui donnait ces 3% de droits d'auteur. Monteil s'est fait prier pour accepter, demandant que "préface" soit remplacée par "Entretiens" et Vincent Monteil par Vincent-Monsour Monteil (il avait changé de prénom en se convertissant à l'islam après la mort de mon père). J'ai accepté, et lui ayant dit deux fois oui, j'ai osé lui proposer de rejoindre le Comité du Centenaire. Il a de nouveau exigé l'exclusion de Mgr Lustiger. A mes yeux, Archevêque de Paris, il était évidemment chrétien.

G.T.- Nécessairement. Il est d'origine juive, qu'est-ce ça peut faire?

D.M.- Il a eu raison de ne pas renier ce qu'il a trouvé de bon dans la religion juive; une conversion doit être un accomplissement, non une rupture.

G.T.- Enfin, il est catholique. On ne peut être cardinal sans être catholique

D- On dit qu'il rêve même de devenir Pape, mais c'est une autre histoire. Ce sont d'autres qui choisiront, les cardinaux.

G.T.- Et ni vous ni moi ne sommes cardinaux, cela ns regarde pas.

D.M.- Monteil a ajouté une seconde exigence: "parler de Foucauld, c'est inadmissible c'est un ennemi des arabes, il est impossible que je participe si vous en parlez". - Je lui ai répondu; "si vous lisez bien notre programme, vous verrez qu'il n'en sera question, ni à l'UNESCO, ni au Collège de France, mais seulement à une réunion interne des disciples de Foucauld qui aura lieu à l'église Saint Pierre de Montmartre" - Réponse: "Dans ces conditions, je ne puis accepter". - Bon, c'est son droit de refuser, mais ce qui n'est pas admissible, c'est que dans son livre, il se plaigne qu'on ne lui ait même pas demandé de participer. C'est faux. - Ensuite, mon père avait modifié sur les épreuves le texte de la

préface de Monteil: il lui avait cité beaucoup de choses, mais pas pour qu'il les écrive. Donc il a fait des coupures. Or, Monteil a reproduit dans son livre ce qui a été coupé. François de Laboulaye a trouvé cela inadmissible.

G.T.- Cela c'est pas bien. Cela ne se fait pas.

D.M.- Tout cela m'a gêné en lisant le reste du livre. Je ne sais si on peut le prendre pour vérité historique.

G.T.- Moi aussi, son livre m'a un peu gênée. Bien entendu, nous sommes tous sujets à des clusters de mémoire. Et moi-même, j'y fais très attention. Lorsque nous nous souvenons d'un fait, nous le situons dans le temps et nous pouvons très bien le transposer à quelques jours de distance, dans une période différente. Et cela, c'est une des grandes gênes que produit la mémoire, la mémoire du cerveau, mais si vous avez un agenda, votre agenda vous rectifie.

D.M.- Mais là, pour mon père, j'ai quelque chose d'infiniment précieux, un diaire.

G.T.- Dans ce cas, il ne peut pas y avoir d'erreur le date

Les archives de Germaine Tillion

Quand je suis rentrée de captivité, ayant perdu toute ma documentation sur les Aurès, j'ai souhaité à ce moment-là m'occuper essentiellement les crimes allemands pendant la guerre de 40. Et j'ai donc réuni des documents et j'ai interrogé méthodiquement des témoins; Et surtout, j'ai cherché ce que devenaient les archives. J'ai su que toutes les archives de la Gestapo avaient été ramassées par le Général Américain qui a libéré la France, Omar Bradley. Dans toutes les divisions américaines, il y a avait un historien par division et ces historiens avaient la charge de ramasser toutes les archives et de les expédier à Washington. Je me suis dit "puisque les archives de la Gestapo sont aux Etats-Unis, il faut savoir ce que les Américains vont en faire". Je suis partie avec l'argent de mes vacances. Je m'étais fait faire un papier

tricolore pour bien montrer que j'appartenais à la *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre Mondiale* et que j'étais officiellement bien représentée aux Etats-Unis. C'était en 1954. J'ai été directement à Washington où j'ai été reçue par un monsieur bien cravaté et qui m'a dit solennellement: "nous ne permettons pas à n'importe qui de voir ces archives, il faut qu'on sache qui vous êtes. Heureusement, il se trouve que j'avais fait partie de la Commission qui avait enquêté sur les crimes de Staline, j'ai été membre du jury.

D.M. - de Staline?

G.T. - de Staline. Donc, j'étais persona grata aux yeux des Américains. Alors ils m'ont donné la permission de voir tous les historiens que je voudrais. J'ai donc été voir ceux qui avaient la charge des archives prises en France. Et je leur ai dit solennellement, ce que vous avez pris en France, vous devez le rendre à la France, parce qu'ils m'ont dit qu'ils étaient en train de tout rendre aux allemands. Et les Allemands, c'était encore le diable pour moi. A l'heure actuelle, je pense autrement et je vous dis que les Allemands, au contraire ont été beaucoup plus au fond, ont beaucoup mieux fouillé leurs archives que nous ne l'avons fait.

G.T.- J'ai très peu publié sur le Musée de l'Homme pour des raisons que vous allez comprendre. Je considérais que pour faire un travail historique, il fallait disposer aussi des archives allemandes. C'est la raison pour laquelle en 54, quand votre père m'a téléphoné, je revenais des Etats-Unis où j'étais allée voir ce qu'étaient devenus les archives de la police allemande saisies en France. Et j'ai appris par les américains qu'ils étaient en train de rendre tous les papiers saisis en France à l'Allemagne J'ai dit à ce moment-là; "tout ce qui a été pris sur le sol français, vous devez le rendre à la France". Et, là-dessus, je rentre à Paris et je reçois le télégramme de votre père et son pneu et, au lieu de continuer

à m'occuper de l'histoire de la guerre, je file en Algérie. Voilà.

D.M.- Donc vous n'avez jamais écrit. Vous avez gardé vos notes...

G.T.- Mes notes sont ici, dans la chambre où je couche parlerre. Il y a une énorme quantité de documents. Je suis en train de les confier à un agrégé d'histoire moderne qui est professeur d'histoire et qui est en train de faire sa thèse de doctorat sur le réseau du Musée de l'Homme. Il est beaucoup plus jeune que moi, il peut faire l'effort d'aller en Angleterre, aux Etats-Unis qui ont gardé les doubles à Washington, d'aller en Allemagne chercher les archives, et en France parce que, finalement, toutes les archives saisies en France par les Américains, à la suite de ma démarche, ont été rendus à la France qui les a archivées. Elles sont fermées, mais pour un agrégé d'histoire, pas 50 ans après.

D.M.- J'ai un souci pour les archives de mon père et je ne veux pas en surcharger ma femme et ma fille, je ne sais pas à qui les confier. A la Nationale, sont-ils fiables?

G.T.- On va modifier un peu les lois relatives aux archives nationales. Jusqu'à présent, les lois étaient très gênantes pour les chercheurs. - Personnellement, je ne pouvais pas m'occuper de l'Algérie, m'occuper de la déportation et faire une enquête sérieuse sur l'Histoire de la résistance. Je n'ai pas eu le temps de le faire et je n'ai pas voulu faire autre chose que quelque chose de sérieux. J'ai donc gardé tous les documents que j'avais, ils sont tous archivés et je les ai confiés à... Julien Blanc

D.M.- Est-il à l'institut d'Histoire du Temps présent, avec Daniel Rivet, fils (ou petit-fils) de Paul Rivet?

G.T.- Julien Blanc est le petit-fils du grand spécialiste de la Grèce ancienne, dont vous devez connaître le nom....

Chère Germaine Tillion,

Lors de notre dernière rencontre, je vous avais parlé de Paul Petit, ami de mon père, arrêté le 7 février 42 et fusillé le 24 août 44. Il était ambassadeur au Danemark en mai 40. C'est l'un des diplomates qui ont informé mon père en juillet 40 des conditions déshonorantes qui ont fait de l'armistice de 40 une capitulation et des circonstances du coup d'Etat de Laval qui a mis fin les 10-12 juillet 40 à la République. Après Montoire (24 oct.40), Petit a écrit et diffusé seul des pamphlets contre Vichy, et 9 numéros de son journal clandestin "*La France continue*" (juin-déc40). Vous trouverez ci-joints le texte des "*lettres ouvertes*" aux *Cardinaux Suhard (déc40) et Baudrillart (déc.40-janv.41)*, dont mon père a eu copies. Dès avant la guerre, Louis Massignon m'avait décrit l'attitude de Pétain en 1916—18 et redoutait son action amollissante au Conseil Supérieur de la Défense Nationale. — J'avais étudié avec lui dès 1935 le livre génial de De Gaulle "*Vers l'armée de métier*": l'usage des armes motorisées et blindée transposait au 20e siècle les moyens de la stratégie d'Hannibal contre les Romains. Nous avons fait ensemble une analyse poussée du parallélisme avec la victoire d'Hannibal à Cannes.

Louis Massignon était un homme engagé dans la promotion d'une politique plus respectueuse vis-à-vis des peuples dominés. Objet à ce titre de plusieurs tentatives d'assassinat à partir de 1918, il avait pris l'habitude de se taire sur les choses graves et de cloisonner son action. Dès la défaite de 40, il avait jaugé le système de clans de Vichy (la Cagoule). Mais le génial stratège militaire De Gaulle aurait-il l'habileté politique nécessaire pour naviguer entre "égoïsme britannique et la brutalité américaine ?

Non-violent, il récusait attentats et sabotages. Que faire d'utile ? Persévérer. Louis Massignon a continué à vivre le

plus possible comme si l'ennemi n'était pas là. - Il a continué son enseignement de Professeur et, le soir, les cours d'alphabétisation et de responsabilisation des ouvriers maghrébins, commencés en 1929, tant que le couvre-feu l'a permis. — Il est, comme par le passé, venu en aide à toutes les détresses qui lui étaient signalées. Il a actualisé ces démarches: pour faire libérer ceux que l'Abwehr venait d'arrêter, pour faire parvenir des éléments de défense en cas de procès, en faveur des intellectuels juifs (cf. archives du rectorat et du ministère),...

- Informer. Nous recevions près d'une dizaine de journaux clandestins, dont *Résistance* et *La France continue* (Paul Petit), souvent à plusieurs exemplaires (*Combat*, *Défense de la France*, *Franc-Tireur*). Nous les faisons circuler le jour même, comme le souhaitaient les auteurs afin de combattre la désinformation officielle. et aussi les informations orales provenant de réseaux où nous avions des amis (*Combat*, *Front National*).

- Agir, discrètement et sans violence. Dès juin 40, ma mère et ma soeur ont essayé de faire évader des prisonniers de guerre en leur proposant nos vêtements civils: ils ont refusé, croyant être libérés "pour la moisson". - Mais aussi, mes parents et mon oncle aidaient discrètement ceux qui, pour leur vie, devaient passer la ligne de démarcation. Mon père disposait, en particulier par *Temps Présent* et *Esprit*, de lieux d'accueil à Paris et à Lyon. Il avait accès à des filières inter-zones sûres. Nous avons ainsi abrité, chez nous à Paris pour la nuit, des résistants (ex. un de mes amis, de l'"Armée Secrète"), et chez nous en Bretagne occupée une famille juive pendant plusieurs mois.

Tout cela est assez banal, mais non sans risque.

V

S-

II. LETTRES DE LOUIS MASSIGNON A GERMAINE TILLION (1941-1962)⁷

Nelly Forget nous a fait parvenir et permis de publier quelques lettres (L) de Louis Massignon à Germaine Tillion. Malheureusement, nous n'avons pas trouvé de lettres de Germaine Tillion à Louis Massignon dans les Archives rue de la Source.

Les 15 lettres (parfois seulement de brèves notes) ici publiées montrent que des relations de confiance et d'amitié se sont construites au fil des ans : on est passé de la relation maître-élève, du « Chère Mademoiselle » de 1941 à des relations d'amitié : « Chère Mademoiselle et amie » 1952 , puis « Bien chère amie » après le retour de Germaine Tillion. à sa vocation africaine. Quelques mois avant sa mort, Louis Massignon évoque une visite de Germaine Tillion. rue Monsieur, comme « une brise d'air tout frais ».

Louis Massignon sait qu'il peut compter sur Germaine Tillion et lui demande son aide pour des personnes en difficulté (L.6 et 7) Il lui fait une confiance absolue et partage avec elle son indignation devant les méthodes employées en Algérie (tortures et exécutions sommaires). « Je crois qu'un pays qui se met à torturer les femmes est un pays réprouvé ») L.8. Il pointe de la plume les responsables (par exemple Soustelle « devenu fou de technique » ou les « abjectes menaces de XIII professeurs de faculté contre le doyen » L.10. Il qualifie de « bas chenapans » ceux qui persécutent la langue arabe et ne veulent pas qu'elle soit « seconde langue nationale », (...) seul moyen pour lui de

⁷ Pour faciliter la lecture, nous avons uniformisé et simplifié la présentation en supprimant l'adresse de Louis Massignon, 21 rue Monsieur, ou le nom de Germaine Tillion, destinataire, sauf quand elle est hors de France.

sauvegarder l'avenir, l'espérance culturelle commune méditerranéenne ».

En même temps, il lui fait part de ce qui est au coeur de sa vie spirituelle : le Père de Foucauld ; Gandhi, la non violence et la « revendication civique du vrai »(L. 7). Il lui envoie sa Prière à Jeanne d'Arc sachant qu'elle fait partie de ceux qui sauront la recevoir (L.5). Il sait qu'elle partage avec lui son idéal de justice et de vérité et qu'ils peuvent s'épauler mutuellement.

Lettre 1

Paris, ce 21 octobre 1941,

Chère Mademoiselle,

J'ai été très intéressé par la réunion de Vendredi dernier au comité Andlauer. On travaille tout de même sérieusement pour améliorer le sort des prisonniers nordafricains. Il y a là Mme de Junca et Mme Tjaens (?) qui ont dit des choses intéressantes.

J'ai moins admiré le compte rendu du Général Maciet et cela m'amène à penser à vos propres efforts dont j'aimerais vous parler.

Votre coup de téléphone m'arrive juste au moment où je me propose de vous envoyer cette lettre et je vous confirme que je serai là Vendredi à 15 heures.

Veillez accepter, chère Mademoiselle, les hommages de mon profond respect.

Louis Massignon

Lettre 2

Paris, ce 23 nov. 1950

Chère Mademoiselle,

J'ai été il y a un mois au Sahara (pour me recueillir, une nuit durant, dans le bordj de Tamanrasset, là où mon ami F. a été tué, laissant une lettre pour moi à côté de lui).

J'y ai pensé à vous, à votre vocation. Avez-vous abandonné l'Afrique ?

Le Gouv't. Général vient d'allouer plus de 3 millions (3340 000) à des recherches sociologiques qu'il ne sait encore comment répartir. C'est une occasion ?

En grand respect et fidèle pensée

Louis Massignon

Lettre 3

Paris, ce 5. 2. 1952

Chère Mademoiselle et amie,

Je suis désolé de vous savoir ainsi « éprouvée ».

Dès que je pourrai, j'irai à Broussais frapper à votre porte.

En très respectueuse et dévouée sympathie

Louis Massignon

Lettre 4

Paris, ce 22 mars 1955

Bien Chère Amie,

Du fond de mon silence, je pense bien souvent à vous et je suis si touché qu'après tant d'années d'épreuves vous retrouviez l'axe de votre élan de jeunesse, vers l'Ahmar Khaddou. J'ai écrit hier au Gouverneur Général en l'adjuvant

de me soutenir dans mon effort pour faire déclarer l'Arabe seconde langue nationale dans les trois départements algériens. Cet hommage public à une langue très belle et très noble persécutée par quelques bas chenapans où je suis obligé de ranger avec la majorité, hélas, des spécialistes, l'unanimité des inspecteurs primaires algériens (voir leurs vœux du 5 mars 1954 dans l'Ecole Républicaine), est une mesure de salut public.

Dites à J.S. que c'est le seul moyen de sauvegarder l'avenir, l'espérance culturelle commune méditerranéenne où langues romanes et langues sémitiques peuvent sauver ensemble autre chose que le coffre-fort anglo-américain et les bousbirs de Mr. Martineau-Déplat.

Votre lettre m'a beaucoup intéressé, j'attends impatiemment votre visite.

En très respectueuse amitié,

Louis Massignon

Mlle Germaine Tillion
Chargée de Mission du CNRS,
Palais d'Eté, Gouvernement général, Alger (Algérie)

Lettre 5

Paris, ce 27 X 56

Chère Mademoiselle et amie,

Je vous envoie ci-jointe une « prière à Jeanne d'Arc » résumant les pensées que je vous ai présentées hier, et que vous avez eu la patience d'écouter.

Du fond du cœur, elles furent écrites pour qqs amis qu'elles ne choqueront pas, j'espère.

En respectueuse et profonde amitié

Louis Massignon

p. j. Prière à Jeanne d'Arc

Lettre 6

Paris, ce 29 janvier 1957

Chère Amie,

Je vous ai parlé dans une lettre précédente d'un prévenu nord-africain (Amokrane Brahim) que je viens de visiter à l'hôpital de Fresnes.

Il a, à sa charge, son Père (Amokrane Bachir), ses cinq jeunes frères et sœurs de treize à deux ans, demeurant au centre municipal d'El Matten, commune mixte de la Soumman, département de Constantine.

Je vous demande très instamment d'écrire à quelqu'un là-bas, pour que cette famille, qui est dans la misère, reçoive un secours avec une compassion pas trop paternaliste.

En respectueuse affection,

Louis Massignon

Lettre 7

Paris, ce 5 février 1957

Bien Chère Amie,

Je vous remercie profondément d'avoir eu pitié de mon Amokrane.

Je suis soulevé d'indignation par ce que j'apprends tous les jours sur les méthodes employées en plus des tortures et des assassinats à l'encontre des boutiquiers qui, ayant fait grève, ont eu leur devanture défoncée par les tracteurs et les

tanks de nos troupes. Les exécutions sommaires d'innocents, de vieux serviteurs du Gouvernement, font que je me demande si le moment n'est pas venu que Gandhi appelait l'heure non-violente de la revendication civique du vrai : vous savez à quoi cela aboutit. L'appel au Juge du Jugement dernier fait entrer dans la mort en avant.

En respectueuse affection,

Louis Massignon

Lettre 8

Paris, ce 23. 3. 57

Chère Mademoiselle et amie,

Vous aurez lu le « Monde » du 22.

Jacques Soustelle est devenu fou de technique : il a fait un cours d'« ethnologie » (à des officiers d'EM) préconisant la « contrainte physique » (= torture) comme mesure de répression collective adaptée à des mentalités prélogiques *

Suppliez sa Femme de lui ouvrir les yeux. Paul Rivet vient de lui dire que son dernier livre « était une mauvaise action ».

Que Dieu vous garde, et tous les bagnards des camps de concentration de la République.

Louis Massignon

* Ceci pour vous seul : influences d' Achiary, Pontal et Wybot

Lettre 10

Paris, ce 8. IV.57

Chère amie,

Vous savez combien Chafika Muslim est précieuse pour un avenir commun franco-musulman, dans une Algérie rénovée.

En ce jour où le « Figaro » publie les abjectes menaces de XIII professeurs de Faculté contre le Doyen ?, - je suis si soucieux du sort de Chafika.

Je crois qu'un pays qui se met à torturer les femmes est un pays réprouvé. Les tortures infligées déjà par les paras à Nessima N. et à Djamilia ? M. ont été attestées (mot rayé : « prouvées »)

Je fais passer à Mitterand un document du $\frac{3}{4}$ prouvant que c'est sous la discipline du secret que des ordres supérieurs font confier aux jeunes du contingent la corvée de bois : pour « mater » leur conscience.

Qu'est ce qu'en pense Madame Jacques

Tristement vôtre, chère amie

Louis Massignon

Lettre 11

Paris, ce 24 mars 1958

Chère amie,

Thaleb est-il sauvé ? Voici la lettre.

La filleule préférée de Ch. de Foucauld, la marquise de Forbin, qui m'avait remis le dernier souvenir de Foucauld entrant à la Trappe, à sa mère, - consultée par moi sur leguêt-apens qui m'avait été tendu le jour où j'allais **parler de lui**, m'a répondu de façon très pénible.

Foucauld n'a pas à être défiguré en « pacifiste bëlant », - il voulait que l'Allemagne soit écrasée, - les rebelles doivent être écrasés, - et Barrat, leur complice, -

aurait dû être fusillé (sic). Elle n'admet pas (1) ce que je suis devenu dans l'Eglise !

Que faire avec ces malheureux intoxiqués ?

En grand respect fraternel.

Louis Massignon

(1) pas plus que les miens, hélas

Lettre 12

Paris, ce 8 juillet 1959

Chère amie,

Sachant que vous ne rentreriez à Paris que le 6, j'ai patienté pour vous demander un rendez-vous. J'aurais à vous parler de choses urgentes. Et je viens vous demander un rendez-vous, chez vous ou chez moi.

Au téléphone, ma demande orale n'a pas été prise en considération, ce matin. C'est pourquoi je vous écris.

Vous connaissez le mot amer : nous voici revenus « sous Pétain, sans de Gaulle ». Il n'est pas tout à fait inexact.

En respectueuse et fidèle pensée

Louis Massignon

Lettre 13

Paris, ce 29 janvier 1961

Chère amie

Merci pour vos deux livres (arrivés 24h. après que notre amie Mme H. Maspero me les avait prêtés « en chaîne »).

J'aimerais, le cas échéant, vous en parler(ainsi que de Nouakchott et de Dakar. Téléphonnez-moi donc un jour où passant dans mon quartier, vous nous donneriez la joie, à ma Femme et à moi, de vous revoir.

En respectueuse amitié

Louis Massignon

Lettre 14

Ce 19.9. 61

La Roseraie, Binic (C. du N.)

Chère amie,

Je suis heureux que vous ayez pu vous envoler vers cet Orient où j'aurais été heureux de vous donner, de vive voix, des adresses amies, à temps pour vos deux premières étapes.

A Lahore, où je suis revenu il y a 3 ans (congrès musulman, on m'avait logé au Falettis), voyez mon cher ami, Javid Iqbal (fils du philosophe), Iqbal Street. A Delhi, l'attaché culturel Parlier, un ami de Gandhi (qu'il vous mène à Mahrauli, je vous en prie ; c'est à 9 km). A Bombay, mon ami ismaélien, J. H. Lakhani (Chhot), 34 D. Lands End Rd, Malabar Hill, Bombay – 6. Il connaît à fond le tuf religieux de cette extraordinaire cité (allez au gd. Temple de Lakhmî). A Téhéran, où j'ai tant d'amis, voyez le Doyen de la Faculté des Lettres Siassi, et l'ancien ministre Ali Asghar Hekmat (à Fisherabad) ; Corbin vous guidera d'ailleurs ; A Bagdad ; Kamil Chadirchi (adresse connue de tous), NagiAsil, l'archéologue et Baher Faïk (diplomate retraité). A Beyrouth, l'ambassadeur d'Espagne Emilio Garcia Gomez, grand arabisant, et le Doyen F. Hustany.

Nos santés se maintiennent, mais les événements (dans toute l'Afrique surtout) me déchirent.

En très respectueuse et affectueuse pensée,

Louis Massignon

Mademoiselle Germaine Tillion, Oberoi Falettis
Egerton Rd., Lahore

Lettre 15

Paris, ce 5 février 1962

Chère amie,

Votre visite nous a été précieuse, une brise d'air tout frais.

Voici mes « Voyelles ... » pour vous.

Pourriez-vous me donner les coordonnées exactes (N° de la rue, du téléphone) de Mme Postel-Vinay à qui je voudrais apporter, en visite de bon voisinage, sous vos auspices, un petit « mémorial » de mon beau-frère, le biologiste Pierre Girard, qui était, je crois, assez intime avec eux ?

En respectueuse amitié,

Louis Massignon

III- Lettres de Louis Massignon concernant la Thèse de Germaine Tillion

Manuscrit sur l'Ethnographie berbère

(Thèses de doctorat ès lettres volées par la police allemande est recherchées par le Ministère de l'Education Nationale, Direction Générale de la Recherche Scientifique, 13 Quai d'Orsay, Paris)

Description- le manuscrit comportant trois ouvrages rédigés sur l'ethnographie berbère, un journal de missions et des boîtes de fiches, a été déposé dans le coffre-fort du camp de Ravensbrück, avec le trésor, sur l'ordre du directeur du bureau politique, Borchart.

Le trésor a été emmené vers l'ouest le 13 avril 1945 par un sous-officier nommé SEITZ, ignorant, borné. À cette date Borchart avait déjà quitté le camp, et en dehors de lui il est peu probable que quelqu'un ait pu prendre la décision de séparer le manuscrit du reste du trésor du camp.

C'est donc avec le trésor qu'il faut le rechercher, et c'est par SEITZ qu'on peut retrouver ce trésor.

Le Trésor- (geldverwaltung)-il comprenait la totalité de l'or et des bijoux des 115 000 prisonnières passées par Ravensbrück. Si l'on songe que les femmes d'Europe centrale et orientale (et beaucoup de Françaises) avait avec elles leurs objets les plus précieux au moment de leur déportation, on peut sans hésiter estimer à plusieurs milliards d'or le trésor de Ravensbrück.

Ce trésor est parti le mercredi 13 avril 1945 vers Dömnitz dans plusieurs camions, accompagné par le SS. SETZT et des aufscherin (en particulier les aufscherin Tautz, Deubner, Gäbeler et Matthei). L' aufscherin Tautz a dit à une prisonnière que les camions étaient restés trois jours à

Dömnitz et était ensuite reparti vers Ravensbrück, en fuyant devant les troupes américaines. L. il n'y aurait ce qu'ils étaient devenus. Ils le sont, en tout cas, pas revenus au camp.

Seitz- sous-officier SS (Hauptsturmführer-Leiter der Verwaltung), environ 1,70 m, maigre marchante penchée en avant, avec de grandes enjambées saccadées lui donnant un air d'un pantin à ressort ; environ 30 ans, teint pâle, accent bavarois, marié, un fils de 6 ou 7 ans et un enfant de quelques mois en 1945. Sa femme est allée accoucher à Franzensbad (Autriche) où l'on devrait pouvoir trouver son adresse.

Tous les renseignements de quelque nature qu'ils soient, concernant Seitz et le geldverwaltung, peuvent aider à retrouver ce manuscrit.

En conséquence il serait désirable qu'il soit envoyé à l'adresse suivante :

Mademoiselle Tillion
c/o Recherche scientifique
13 Quai d'Orsay, Paris 7^e
ou directement :
Mademoiselle Tillion
40 avenue du Grand Chêne
Saint Maur (Seine)

Paris, ce 25 mai 1939

Mlle Germaine Tillion a remis, pour obtenir le diplôme de l'Ecole pratique des Hautes-Etudes (section des sciences religieuses) le mémoire suivant :

Morphologie d'une république berbère (les Ah-Abderrahman, transhumant de l'Aurès méridional (note LM illisible).

Ce travail est le fruit d'une série de séjours prolongés depuis quatre ans sur le terrain, ces jours pendant lesquels Mlle Tillion s'est mise très sérieusement à l'étude du dialecte berbère local, cette étude se divise en quatre chapitres :

1°-le pays occupé par cette tribu, ses lieux-dits et leurs traditions locales,

le 2° chapitre s'occupe du groupe lui-même, de sa formation telle qu'on peut l'entrevoir et des divers sous-groupes familiaux étudiés au moyen de récits directement recueillis,

le 3° chapitre étudie la harfiqt, il s'agit de cinq parentèles masculines ayant chacune un nom une origine est un honneur distincte dans ses rapports avec la fraction.

Le 4° chapitre intitulé la république (l'ars) c'est-à-dire le groupement de défense des intérêts communs des sous-groupes familiaux, la naissance d'un petit état républicain.

En annexe à ce mémoire manuscrit d'environ 200 pages accompagné de plans, de schémas et d'abondantes photographies, Mlle G.T. à remis comme spécimen de ses études une centaine de pages de fiches individuelles établies par elle sur un certain nombre de membres de la tribu. Ces notes décrivent la généalogie, la biographie et les comportements sociaux de ces individus, avec des récits et anecdotes où ils se sont dépeints eux-mêmes à l'auteur de l'enquête. Ces documents annexes ne sont qu'un spécimen de l'énorme travail de fiches auxquelles, d'une façon presque

exhaustive, Mlle G.T. s'est adonnée, pour rétablir une base solide à ses conclusions.

Il était difficile, pour comprendre et situer son sujet, de ne pas essayer de raccorder les documents recueillis oralement avec les précisions fournies par les textes sur l'histoire passée du peuplement de l'Aurès. Cette partie du travail qui, déjà excentrique, n'avait pas à être poussé trop loin, ne satisfait pas encore complètement notre curiosité et peut-être serait-il possible à un arabisant de trouver des sources nouvelles qui ne s'y trouvent pas mentionnées. Mais, ceci n'est qu'une remarque toute de passage et l'intérêt et centrale du travail de Mlle G.T. est ailleurs. Il résulte essentiellement de la patience et l'acribie exhaustives avec lesquelles elle a essayé, homme par homme, de monographier cette tribu au point de vue d'un certain nombre de questions fondamentales socialement, notamment les relations de parenté, avec tout ce que cela comporte. C'est la première fois, semble-t-il que, pour le terroir algérien, une enquête est poussée en profondeur avec tant de méthode. Les photographies sont très intéressantes et il est dommage de penser que les exigences de l'impression demanderont des sacrifices.

J'ai été particulièrement assez frappé de constater qu'au temps que possible, Mlle G.T. suivait dans ses notices volontairement et exclusivement descriptives, les classements sociaux de ses informateurs eux-mêmes, sans essayer de les réduire à des catégories classiques pour la sociologie nord-africaine.

Je considère que cet ouvrage mérite sans hésitation, à son auteur, le diplôme sollicité.

Paris, le 24 décembre 1943
21, rue Monsieur, 7°

Monsieur l'Inspecteur Général,
je viens vous entretenir de la thèse de doctorat de Mademoiselle Germaine Tillion : sur une tribu berbère de l'Aurès. Le sujet a été déposé à la faculté des lettres et j'en suis le rapporteur.

Lorsque Mademoiselle Tillion a été incarcéré, il y a deux ans, je suis venu vous parler d'elle, afin d'examiner s'il y avait quelque chance d'obtenir sa mise en liberté. Depuis, elle avait obtenu du Directeur de la prison de Fresnes de travailler à sa thèse dans sa cellule, où elle avait été autorisée à concentrer ses fiches, de façon à établir la rédaction définitive de son texte. Son manuscrit, d'avril 1943 à octobre 1943, avait été rédigé depuis la page 350 jusqu'à la page 700 environ.

Elle a été déportée en octobre 1943, et sa famille, mise au courant, a demandé à récupérer les documents de sa thèse, qui est un travail d'ethnographie extrêmement important. En qualité de rapporteur désigné de cette thèse, je viens vous demander quelles démarches serai envisagé pour obtenir que, quel que soit le sort de Mlle Tillion, tant en a plus aucune nouvelle, le travail scientifique considérable qu'elle avait presque achevé, ne soit pas perdu pour l'avancement de nos études.

Voici la liste des documents qu'elle avait dans sa cellule et il me semble que le Ministère de l'Education Nationale pourrait les réclamer au nom du Secrétariat de la Faculté (Dépôt des thèses) :

1°) son manuscrit comprenant environ 700 pages ;2°) ces documents photographiques ;3°) ses fiches ethnographie et linguistique, contenant des notices sur 700 membres de s'être tribu,°) tous ces cahiers de notes généalogiques(tableaux de filiation).

Veillez accepter, Monsieur l'Inspecteur Général, les hommages de ma très fidèle et sympathique pensée.

M. Lecouturier
Direction de l'Enseignement Supérieur
Ministère de l'Education Nationale
110, rue de Grenelle,
Paris, 7^e

Paris, ce 10 avril 1946
21 rue Monsieur (VII)

Note testimoniale du professeur Louis Massignon (Collège de France & Hautes Etudes) relative aux thèses de doctorat ès lettres de Mlle Germaine Tillion, attaché au CNRS, sur l'ethnologie berbère.

Dans une note conjointe, pour le CNRS, le 25 mars 1942, nous avons déjà, mon Collègue Marcel Mauss et moi, souligné l'importance du travail de Mlle Tillion ; Mr Mauss (voir son texte en annexe, infra) demandé que Mlle Tillion reçut le titre de « chargée de recherches ».

Mlle Tillion a commencé ses recherches en 1934, et a été subventionnée par le CNRS depuis 1939. Ses thèses (trois volumes, plus de 700 pages recopiées ; dont une bonne partie en prison allemande (en France) du 13 août 1942 au 20 octobre 1943) était virtuellement terminé en octobre 1943 0quand elle fut déportée comme N.M. au camp de Ravensbrück. C'est là que ses thèses (avec leur document de base, dans une grande valise bleue) furent déposés, au trésor (Geldverwaltung) du Camp, qui n'a pas encore été retrouvé, mais que l'on peut espérer découvrir, dans une cachette destinée à Himmler.

Je puis attester de visu l'état de mise au net, sous forme de thèses rédigées au net, de l'immense documentation (fiches, tableaux généalogiques) réunis en 1942 (avec addition des partis rédigées en 1942 1943).

La thèse complémentaire (volume I) contient l'étude analytique de toutes les tribus du pays Chaouïa (SE Constantinois) avec leurs clans effractions, leurs **çofs** politiques et leurs confréries maraboutiques (avec trois cartes).

La thèse principale (volume II-III) donne, pour la première fois en ethnologie, l'étude exhaustive et totale d'une tribu

(Chaouïa) les Ah Abderrahman de l'Aurès, avec la courbe de vie personnelle de chacun des 700 membres (études, voyages, contrats, alliances, vendettas, maladies, budget, confrérie, position sociale), et la généalogie de toutes les familles pendant près de deux siècles. Ce qui permet, pour la première fois, d'intégrer les différentielles individuelles, de « sommer » une histoire sociale. Les courbes individuelles et les tableaux généalogiques, les possibilités indéfinies de recoupements, ainsi ménagées donnent un document social de base, continu, pur et solide.

Le volume III en déduit plusieurs études institutionnelles synthétiques : sur le nom personnel et l'identité traditionnelle, la parent (masculine, utérine), les alliances (mariage, vendetta, héritage, etc.), les contrats et associations de travail, le fonctionnement, du clan (harfiqt), la coutume, le **çof**, les confréries maraboutiques (systèmes superposés), les contacts et l'émigration.

Je renouvelle notre demande de 1942 : pour la promotion de Mlle Tillion au titre de chargée de recherche au CNRS.

10 Mai 1946

Monsieur le Professeur,

A l'improviste

j'ai dû partir en Tchecoslovaquie, ce qui
vous explique que je ne vous envoie qu'au-
jourd'hui la note que vous avez en la
forme de ma demande. Accessoirement
j'ai essayé de me renseigner sur la Geld-
verwaltung : personne ne sait rien et
celui ou ceux qui ont englouti les mil-
liards l'ont fait discrètement -- A
mon retour j'ai vu deux délégués anglais
s'affairer pour le procès des criminels de
guerre : même ignorance -- --

Permettez-moi encore de vous re-
mercier de la grande aide morale et
matérielle que vous m'avez toujours
apportée, en vous priant de croire à mon
souvenir très fidèle --

J. Tillon

Jean-François Six, **Le grand rêve de Charles de Foucauld et Louis Massignon**, Albin Michel, février 2008.

Dans le n° 59 de décembre 2006, consacré à Charles de Foucauld et Louis Massignon, du Bulletin de l'Association des Amis de Louis Massignon, où sont publiées des lettres inédites de Massignon à Foucauld, J-F Six exprimait le voeu qu'une étude soit faite des liens de Ch. de Foucauld et de L. Massignon. Voilà qui est fait, et par J.F. Six lui-même, dans un ouvrage qui vient de paraître chez Albin Michel, intitulé «*Le grand rêve de Charles de Foucauld et Louis Massignon* ».

J.F.Six, qui a reçu de L. Massignon la charge de l'Union, de la Sodalité du Directoire de Charles Foucauld, est aussi membre du conseil d'administration de l'Association des Amis de L. Massignon.

Il est l'auteur, entre autres, de plusieurs ouvrages sur Charles de Foucauld : *L'itinéraire spirituel de Charles de Foucauld*, qui fut l'objet de sa thèse (Seuil 1958 et 1983), *Une Vie de Charles de Foucauld*, (Seuil, 1962 et 2.000), *L'Aventure de l'amour de Dieu: 80 lettres inédites de Charles de Foucauld à Louis Massignon* (Le Seuil, 1994), *Le Testament de Charles de Foucauld* (en collaboration), Fayard, 2005. Il a dirigé en 1969 le *Cahier de l'Herne* sur Louis Massignon. Son dernier livre s'attache à lever les incertitudes qui pesaient sur la création et la survie de l'Union des Frères et Soeurs du Sacré Coeur de Jésus. Ces clarifications sur les péripéties de l'Union justifient le titre du livre : car, comme le souligne l'Auteur dans l'introduction, le « rêve » d'une confrérie ouverte à tous, qu'a fait Foucauld à Tamanrasset en 1908, mûri jusqu'à sa mort en 1916, a été recueilli et adopté par Massignon. Il donne son adhésion

inconditionnelle à l'Union à la veille même de ses fiançailles jusqu'à sa propre mort, non sans l'avoir transmise à J.F.Six.

L'Union, en effet, sorte de « confrérie », que Foucauld avait imaginée ouverte à tous ceux, « ouvriers d'avant-garde » qui seraient des « Evangiles vivants » et se voueraient à la conversion des « peuples infidèles » « par une longue amitié avec eux », a connu une histoire mouvementée.

Foucauld l'avait conçue, cette Union, aussi simple que possible, loin de tout système administratif lourd. Il n'avait pas voulu en faire un Ordre, ni un tiers-ordre. Il en avait soumis les statuts à l'évêque de Verviers et à l'abbé Huvelin, son directeur de conscience et grand ami. Il avait écrit pour les membres un Directoire, qu'éditera L.Massignon, et qui est, selon ce qu'écrit Foucauld à Massignon, une explication de l'Union, un livre de conseils, un manuel d'oraison et une règle de vie. Massignon édite ce texte en mars 1928, précédé d'un avertissement; en 1961, le Seuil publie, à la demande de Massignon, une nouvelle édition.

Dès 1917, Massignon se rendit compte que les ecclésiastiques avec lesquels il prenait contact pour faire reconnaître l'Union, Mgr Le Roy ou l'abbé Laurain, cherchaient, plus ou moins consciemment, à en faire une organisation missionnaire comme les autres, dans l'esprit du temps, soit même à la confondre avec l'Association Charles de Foucauld. Massignon, soucieux de transmettre dans toute sa pureté et sa simplicité le dépôt qu'il a reçu de Foucauld, en souffrait beaucoup.

Dans une conférence donnée à l'Université de Louvain en février 1921, Massignon présente l'Union comme l'unique legs de Foucauld. Il insiste sur le caractère spirituel de ce qui unit ses membres : leur consécration aux « plus délaissés ». « La note distinctive de l'Union, ajoute-t-il, c'est un esprit de fraternité dans le Coeur très sacré de Jésus ».

Massignon souffre aussi de ce que les évêques africains tiraillent chacun dans son sens l'héritage de Foucauld et veulent le faire rentrer dans une institution missionnaire réglementée. Massignon accepte, cependant, de composer avec Mgr Le Roy qui lui demande d'agréger l'Union à l'«archiconfrérie» du Saint- Esprit dont il est le supérieur général. Massignon accepte, d'autant que cette affiliation ne faisait pas de l'Union un tiers-ordre. Pour lui il s'agit de « développer/maintenir la liaison spirituelle» autour des perspectives données par Foucauld.

Mais le malentendu ne cesse de s'aggraver: les autorités ecclésiastiques ont tendance à considérer l'Union, comme un sous-produit de l'ordre monastique, puis érémitique, qu'avait voulu fonder Foucauld. Comme l'explique l'abbé Laurain, en 1928, à l'assemblée générale de l'Association Charles de Foucauld, devant un Massignon médusé, « Tout s'est passé comme s'il (Foucauld) avait voulu un ordre religieux proprement dit. . . Son ordre n'est pas établi. Alors il a donné tout son effort à l'établissement de l'association qui était peut-être dans sa pensée en 1909 un diminutif accepté de son ordre... » Dès lors que l'Association Charles de Foucauld a été mise en place en 1919 par l'Archevêque de Paris, entité qui a une assise à la fois ecclésiastique et civile, qui a des oeuvres missionnaires, l'Union n'a plus lieu d'être.

Le malentendu est encore plus profond, car ce que les ecclésiastiques ne comprennent pas, c'est le sens du message de Foucauld, tel qu'il ressort du Directoire : la conformité à Jésus. Les membres de l'Union doivent être des «Evangiles vivants» axés sur l'Evangile, l'Eucharistie, l'Evangélisation. Massignon ne va pas tarder à trouver dans la personne de René Voillaume un interlocuteur plus coriace, car pour Voillaume, ce qui compte c'est la règle qu'a écrite Foucauld en 1899 à Nazareth (qu'il n'a jamais soumise à aucune autorité) et à partir de laquelle il rédige une « charte » valable

pour la congrégation qu'il désire fonder dans les traces de Charles de Foucauld. Massignon, lui, se fonde sur la vie de « missionnaire isolé » qu'a menée Foucauld au Sahara.

Dans les contacts qu'il a avec les responsables des Petites Soeurs et des Petits Frères, Massignon se rend compte que pas plus eux que, plus tard, la soeur Magdeleine de Jésus, fondatrice des Petites Soeurs, ne sont sur la même longueur d'onde. Manifestement la notion de « missionnaire isolé » n'est pas celle des Petits Frères et des Petites Soeurs de Jésus, qui, tout en se réclamant de la spiritualité de Foucauld, n'envisagent pas de l'appliquer en dehors d'un contexte congrégationnel et dans une vie commune, monastique.

Le P. Voillaume gêne Massignon en présentant l'Union comme un groupe de gens regroupés autour de Massignon, et non pas de Foucauld et du Directoire. Comme l'abbé Laurain, le P. Voillaume présente l'Union, dans un de ses livres, comme une « passerelle » pour les fraternités religieuses à établir. Le P. Voillaume va jusqu'à réécrire le Directoire, version publiée en 1957, qui porte atteinte à l'universalisme de l'Union, en s'adressant de fait à un tiers-ordre composé uniquement de laïcs, et altère le texte de ce que Massignon appellera le « Directoire primitif ».

Le temps passant, Foucauld est de plus en plus « trahi ». On réalise sous son nom des oeuvres caritatives, sociales, voire politiques.

Pour compliquer encore, en 1945, le P. Voillaume devient président de l'Association Charles de Foucauld et demande à Massignon qui accepte — il le regrettera — d'en être le vice-président. D'emblée, il place l'Association en orbite des Fraternités et il y incorpore l'Union. Le Bulletin de l'Association devient le Bulletin des Fraternités.

Or, des laïcs liés aux Petits Frères et Petites Soeurs créent en 1950 une Fraternité Charles de Foucauld, dont le P. Voillaume accepte d'être le « prier » , ce qui crée un

nouveau risque de confusion avec l'Association. Mgr de Provençères, archevêque d'Aix en Provence, responsable canonique des Fraternités, répondant à une demande du P. Voillaume de reconnaître la nouvelle Fraternité Charles de Foucauld comme « pia unio », déclare que cette « Fraternité continue l'Union des Frères et Soeurs du Sacré Coeur fondée par le Père de Foucauld ». La confusion est totale et la « captation » de l'Union accomplie !

Angoissé devant tant de captations et de confusions, Massignon, soucieux de l'avenir du legs Foucauld, bombarde René Voillaume de lettres de plaintes et de récriminations et même de menaces de démission. Le Père se dérobe, traitant Massignon en cas isolé et non comme le membre éminent d'une confrérie créée par Foucauld, l'Union.

En novembre 1955, se produit ce que J.F. Six relate comme « le tour de passe-passe de Beni-Abbès », d'après le récit que lui en a fait Massignon (lui-même, encore séminariste, n'y assiste pas). L'objet de la réunion de Beni-Abbès, placée sous la houlette de Mgr de Provençères, est un pèlerinage au cours duquel on doit réorganiser l'Association, à la suite de toutes les transformations qu'elle a subies et des créations nouvelles, donc de créer une nouvelle Association!

Malgré la présence de Massignon, on officialise la captation de l'Union présentée comme « un groupement spirituel propre, membre de la nouvelle Association ». La priorité et la spécificité de l'Union fondée par Foucauld en 1909 sont passées sous silence.

J.F. Six raconte ses relations personnelles avec L. Massignon. Il a fait sa connaissance fin août 1952, puis, fin 1952, il lui fait lire les lettres qu'il a reçues du P. de Foucauld. En 1953, il l'oriente sur Foucauld comme sujet de thèse. Manifestement Massignon l'a « élu ». J.F.Six, alors, s'informe sur la « postérité » de Foucauld, notamment auprès

du P. Voillaume. Celui-ci sème la confusion dans son esprit. J.F.Six en fait part à Massignon. Ce dernier répond brièvement : « Ils sont colonialistes sans le savoir; l'association a annexé la fondation de Foucauld; maintenant c'est la fraternité qui annexe l'association, mais ils ne peuvent rien contre l'âme de Foucauld...

Après la mort de L. Massignon en 1962, il prend l'Union en charge, comme promis, mais une Union qui a un statut bancal. Il est invité aux assemblées générales de l'Association en membre officieux. René Voillaume, à une de ces assemblées, souligna que l'Union n'était pas un groupe constitué, qu'il n'y avait pas de cadre, pas d'élection d'un responsable », alors que J.F. Six avait fait reconnaître en 1986 les statuts de l'Union par un évêque, à l'occasion du centenaire de la conversion de Foucauld. De cinquante membres à la mort de Foucauld, elle est passée de nos jours à plus de mille.

Ce livre est dense, riche en informations inédites, notamment sur les tribulations vécues par l'Union face aux « institutions » nées de la lignée foucauldienne. Massignon était trop subtil pour ne pas s'attendre à ces divergences et à ne pas faire la part des choses, ne pas comprendre que dans le testament de Foucauld il y avait des étapes et que l'Union était la dernière en date. Il a su s'incliner devant ceux qui se raccrochaient à la « règle » de 1899. Mais il en a vivement souffert, car il avait toujours la crainte de ne pas avoir, lui-même, pleinement répondu à l'appel du Père et Frère aîné et de ne pas avoir suffisamment transmis le flambeau.

Ce livre, n'est pas un portrait croisé de deux personnalités, mais le récit d'un « grand rêve commun ».

P.Rocalve

